Postulat intitulé « Pourquoi attendre 2030 pour végétaliser Perdtemps ? »

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Dans le meilleur des cas et sous réserve d'éventuelles oppositions, le projet du parc Perdtemps ne sera complètement réalisé qu'à l'horizon 2030. Voulons-nous attendre encore de longues années avant d'embellir cet espace appelé à devenir emblématique pour notre Ville? Voulons-nous attendre encore de longues années alors que sécheresses et étés caniculaires à répétition appellent des réponses rapides? La réponse est évidemment deux fois non. C'est pourquoi nous appelons le Conseil communal à soutenir ce postulat, compte tenu des éléments suivants.

Les arbres sont reconnus notamment pour leur contribution à la détente et à la récréation, leur diversité biologique et leur capacité d'accueil pour d'autres espèces, leur capacité de fixer le carbone et d'atténuer les pics de chaleurs, leur apport à l'épuration de micropolluants dans l'air et à la réduction de l'érosion en fixant le sol. En bref, les arbres rendent un ensemble de services écosystémiques à forte valeur ajoutée pour le vivant humain et non-humain. Par ailleurs, l'étude « nos arbres »[1] recommande de planter des arbres qui ont le potentiel d'atteindre au moins 20 mètres de hauteur et adaptés à un climat devenant plus aride, car un arbre ne génère un surplus net, en valeur de services rendus seulement 10 à 20 ans après sa plantation, et pour ce faire il doit pouvoir résister aux changements climatiques. Vu le temps de croissance nécessaire aux arbres pour révéler pleinement leurs bénéfices écosystémiques, il faut donc les planter le plus tôt possible, le parc Perdtemps en sera d'autant plus beau lors de sa réalisation complète.

Aujourd'hui, le secteur de Perdtemps est essentiellement recouvert de bitume, ce qui empêche l'infiltration de l'eau dans le sol. Pour pouvoir anticiper des plantations pour le parc, il est nécessaire de transformer du « gris » en « vert », d'hybrider les usages existants avec la vision future pour faire émerger celle-ci petit-à-petit, c'est-à-dire de réaffecter un peu d'espace dévolu aujourd'hui au stationnement et à la circulation pour à la fois améliorer l'existant et préparer l'écrin de verdure du parc de demain. Réaliser de petites étapes est aussi une manière de révéler les potentialités de l'existant sans attendre de gros et coûteux chantiers qui nécessitent de longues années d'études et de préparation. Tout en répondant aux exigences impératives de l'urgence climatique, cette approche est parfaitement en phase avec la philosophie de projet défendue par la Municipalité qui promeut les tests et les expérimentations[2]. De plus, cette approche permet de lisser les investissements dans le temps en anticipant certains travaux de plantations.

En outre, il faut relever que le tronçon de la Rue des Marchandises adjacent au parking Perdtemps, qui fait partie du périmètre de projet du parc, est fermé à la circulation plusieurs semaines par année pour des évènements (Vision du Réel, Far, Les Hivernales, cirque Knie) sans que cela ne pose de problème particulier. En effet, les fonctions d'accessibilité au parking et au quartier de Perdtemps, et de rebroussement de lignes de transports publics sont déjà assurées efficacement par l'Avenue Perdtemps. Dès lors, aucune raison objective ne semble s'opposer à l'expérimentation d'une fermeture de ce tronçon de la Rue des Marchandises sur plusieurs mois. Ce test rapide et très concret permettrait de valoriser d'autres usages et de venir en appui d'une végétalisation anticipée de ce tronçon au gabarit généreux, végétalisation là aussi prévue par l'image directrice du parc Perdtemps, sans que cela n'entrave le retour de la circulation dans le cas où l'expérimentation ne serait pas concluante.

Enfin, le fait d'embellir globalement le site de Perdtemps en anticipant certaines plantations et en testant certains aménagements, permettrait d'offrir aux nyonnaises et aux nyonnais la possibilité de se réapproprier petit-à-petit cet espace public qui reste globalement peu accueillant à l'exception du square Perdtemps, et ainsi d'accroitre le soutien populaire en faveur du projet de parc dont le contenu n'en serait qu'enrichi par cette phase d'expérimentation. Serait-il également imaginable qu'à la saison estivale, lorsque la fréquentation du parking est minimale, une partie de celui-ci soit dévolu temporairement à d'autres usages, à l'ombre des arbres existants et de ceux qui seraient nouvellement plantés en anticipation du futur parc?

---

[1] Rapport du 5 septembre 2018 téléchargeable sur https://projets.ge-en-vie.ch/projet/nos-arbres

[2] Voir la vidéo de présentation du projet Perdtemps sur https://youtu.be/0cF-fYz2XDo

Avant de conclure, rappelons que végétaliser et renforcer la biodiversité constitue le deuxième objectif des Lignes directrices 2030 de la Municipalité, et que le secteur de Perdtemps offre un potentiel rapidement mobilisable pour commencer à concrétiser cet objectif durant la présente législature, en améliorant l'existant tout en s'inscrivant déjà dans l'ambition du projet de parc.

Pour toutes ces raisons, nous demandons à la Municipalité, en s'appuyant autant que possible sur les budgets d'études et ressources humaines déjà alloués par les préavis 2021/7 et 2022/51, de bien vouloir étudier la possibilité de :

1. végétaliser autant que possible le secteur de Perdtemps sans attendre les travaux du futur parc, en anticipant notamment les plantations d'arbres en pleine terre prévues par l'image directrice du futur parc, complétées par des plantations en bac ou en pot, permettant ainsi un gain qualitatif immédiat, à faible coût, et compatible avec le projet prévu qui bénéficiera, lors de sa réalisation complète, d'arbres et de végétation plus matures et rendant de meilleurs services écosystémiques.
2. dégrapper autant de revêtements imperméables que possible, mais au moins les surfaces nécessaires aux plantations anticipées, notamment sur le parking Perdtemps et le long des tronçons routiers adjacents au parking (Avenue Perdtemps et Rue des Marchandises) afin d'assurer de bonnes conditions de croissance à la végétation, de lutter rapidement contre les îlots de chaleur et de commencer à redonner vie au sol appauvri par des années de confinement sous bitume.
3. expérimenter dès que possible et pour une durée minimale d'une année, l'installation d'un espace convivial agrémenté de mobilier urbain et de verdure sur le tronçon de la rue des Marchandises adjacent au parking Perdtemps qui serait libéré temporairement du trafic motorisé (les fonctions actuelles d'accès au parking et d'accès au quartier de Perdtemps étant déjà assurées et maintenues par l'Avenue Perdtemps), en soutien à la réappropriation progressive de cet espace public par la population.

Nous demandons un renvoi de ce postulat en Commission.

Nyon, le 24 avril 2023

Joël Vetter, Alexia Seguy, Carinne Bertola, Frédéric Rast, Valérie Mausner Léger, Sébastien Delahaye, Ariane Schwab Hug, Alexandre Dupuis, Alexander Federau, Armelle DuPasquier, Marius Diserens, Evren Kiefer, Mathieu Farine, Laetitia Hediger, Vanessa Ischi Kaplan, Claude Farine, Chloé Besse, Monique Chevallay Piguet